



NEOLIFE ANNONCE SES RESULTATS ANNUELS 2017 ET SON CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ER} TRIMESTRE 2018

- **Très forte croissance de l'activité en 2017 : chiffre d'affaires +55%**
- **Poursuite de la discipline budgétaire (charges d'exploitation : +23%) et réduction de la perte nette**
- **Bonne visibilité pour 2018 : nouvelle progression du chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre (1,9 M€, +44%)**

Le Conseil de Surveillance de NEOLIFE[®] (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF) réuni le 30 mars sous la présidence de Patrick Marché, a approuvé les comptes consolidés de l'exercice 2017 arrêtés par le Directoire qui s'est tenu le même jour.

Compte de résultat - Données consolidées (Référentiel français - en K€)	31-déc-17 Non Audités	31-déc-16 Audités	Var.
Chiffre d'affaires	6 472	4 169	55%
Achats consommés	(5 141)	(3 257)	58%
Marge brute	1 331	912	46%
% des ventes	20,6%	21,9%	-6%
Autres produits d'exploitation	986	733	35%
Autres charges d'exploitation	(4 139)	(3 359)	23%
<i>Dont Charges externes</i>	(1 757)	(1 412)	24%
<i>Dont Charges de personnel</i>	(1 696)	(1 470)	15%
EBITDA	(1 136)	(1 237)	8%
<i>Dotations aux Amts, dépréciations et provisions</i>	(655)	(453)	45%
Résultat d'exploitation	(1 823)	(1 714)	-6%
Résultat financier	(149)	(146)	2%
Résultat courant des sociétés intégrées	(1 971)	(1 860)	-6%
Impôts sur les résultats	(187)	(1 375)	n.a.
Résultat net (part du Groupe)	(2 123)	(3 135)	32%

- **Très forte croissance de l'activité en 2017**

Le chiffre d'affaires du Groupe, à 6,47 M€ pour l'ensemble de l'exercice, est en croissance de +55%.

Avec plus de 69.000 m² d'éléments de construction vendus en 2017 vs 51.000 m² en 2016, la progression en volume s'élève à +35,2%. Cette évolution positive repose principalement sur la qualité du mix produits : les éléments de bardage représentent 78% des ventes en 2017 vs 71% en 2016. Enfin, les efforts consentis ces deux dernières années sur le développement des ventes en Europe ont permis le doublement du CA Export en 2017 à 0,66 M€.



La marge brute du Groupe s'élève toujours à un niveau supérieur à 20% des ventes, mais est en léger retrait de 1,3 point par rapport à 2016. Neolife a revalorisé la qualité de ses matériaux de construction par l'apport d'un nouvel Eco-matériau plus performant et environnemental, créant cette légère diminution de la marge sur les ventes.

Les autres produits d'exploitation sont essentiellement composés du Crédit Impôt Recherche (234 K€ vs 179 K€ en 2016) et de la production immobilisée issue de dépenses de R&D activées (691 K€ vs 513 K€ en 2016). Ces autres produits marquent l'effort R&D porté par le Groupe.

- **Maîtrise des coûts et diminution de la perte d'EBITDA**

La perte d'EBITDA (18% du CA en 2017 vs 30% du CA en 2016) est conforme à la vision stratégique du Groupe : prendre des parts de marché en satisfaisant tous ses clients sur un marché de la construction-rénovation en croissance. Cette stratégie s'est poursuivie en 2017, tout en respectant une discipline budgétaire traduite par une relative maîtrise des coûts sur l'ensemble de l'année. Dans un contexte de forte croissance, Neolife est ainsi parvenu à limiter la progression de l'ensemble de ses charges d'exploitation à +23%.

Les principales charges intégrées dans l'EBITDA sont :

- les charges externes qui s'élèvent à 1.757 K€ en 2017, en augmentation de +24,4% (+345 K€) par rapport à 2016. Hormis la hausse de certaines charges variables (transport par exemple) qui sont corrélées à l'augmentation de l'activité, les charges externes sont impactées par l'activité des prestations de services et notamment la hausse de la charge des intérimaires (+72 K€) ;
- les charges de personnel (1.696 K€ en 2017) sont maîtrisées, en augmentation de +15,4%, soit +226 K€.

- **Réduction de la perte nette**

La charge d'impôt sur 2017 pour 187 K€ est principalement imputable aux modifications futures du taux d'impôt sur les sociétés.

La charge d'impôt sur 2016 s'élevait à 1.375 K€ et avait été impactée par la reprise en totalité des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires des exercices antérieurs.

Ainsi, la perte nette (part du Groupe) est diminuée de 32% à 2.123 K€.



- **Point sur le bilan**

L'endettement financier net à la clôture s'élève à 1.551 K€.

Le Groupe informe de nouveau le marché de l'exercice par le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund des trois premiers bons d'émission d'ODIRNANE émis le 29 décembre 2017 donnant accès à 50 ODIRNANE d'un montant nominal de 10.000 euros chacune (Cf. CP du 03 janvier 2018), soit un montant total de 1,5 M€.

Ce financement donne les moyens financiers à NEOLIFE de poursuivre sa forte croissance.

- **Confiance dans les perspectives de croissance : le chiffre d'affaires consolidé au titre du 1^{er} trimestre 2018 progresse de + 44%**

Conformément aux perspectives de croissance annoncées dans le communiqué de presse du 17 janvier 2018, les ventes de NEOLIFE[®] ont connu une forte augmentation sur le premier trimestre 2018 avec une croissance de +44% pour un chiffre d'affaires de 1,89 M€ :

- Les ventes d'éco-matériaux font plus que doubler à un niveau de 0,74 M€ (vs 0,35 M€ au Q1 2017) ;
- Les ventes d'éléments de construction sont en hausse de 46% et se positionne à 1,04 M€ (vs 0,71 M€ au Q1 2017).

Le Groupe estime que ces chiffres du 1^{er} trimestre donnent une bonne tendance de croissance pour l'année 2018. La société précisera en cours d'année son objectif de chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année 2018.

Prochain communiqué financier :

Chiffre d'affaires du premier semestre 2018, le 9 juillet 2018.



En savoir plus...

NEOLIFE[®]

Dans la mouvance des « green technologies », NEOLIFE[®] crée des éco-matériaux et des solutions constructives, innovantes et durables à coûts maîtrisés destinés aux professionnels chargés de concevoir et construire les espaces de vie du 21^{ème} siècle.

En 2013, NEOLIFE[®] révolutionne les éco-matériaux avec VESTA[®], un nouveau matériau environnemental aux propriétés exceptionnelles. Il a été mis au point par NEOLIFE[®] en partenariat avec des experts européens des matériaux.

Né de la réflexion de professionnels de chantier, les solutions constructives de NEOLIFE[®] - solutions de vêture et d'aménagement extérieur - permettent aux architectes, paysagistes, bureaux d'études et aux techniciens du bâtiment de répondre à un cahier des charges environnemental pour des projets HQE, BREEAM ou LEED de logements individuels ou collectifs, de bâtiments tertiaires et d'espaces urbains.

Leur intelligence fonctionnelle et leur finition parfaite apportent une rapidité de pose et une esthétique immédiate qui diminuent très sensiblement le temps de chantier et les coûts de construction.

Pour plus d'informations : www.neolife-solutions.com

CONTACT

NEOLIFE[®]

Sébastien MARIN-LAFLECHE

04 78 25 63 08

investors@neolife-solutions.com

NEOLIFE[®] est éligible aux dispositifs

ISF - Loi TEPA et PEA – PME

